

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 1/12
 Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
 SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol
Dimension de l'emballage : 200 kg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Conservateur et matière active dans l'industrie des produits de soins personnels et les produits pharmaceutiques.

Utilisations identifiées: Formulation et (re)conditionnement des substances et des mélanges
 Utilisation en produits de soins personnels.
 Utilisation d'articles avec des produits de soins personnels, les produits pharmaceutiques.
 Formulation des articles avec des produits cosmétiques, produits de soins personnels, les produits pharmaceutiques.

Utilisations déconseillées: Aucune.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Novo Nordisk Pharmatech A/S
 Københavnsvej 216
 DK-4600 Køge
 Tel:+45 56 67 10 00
 www.novonordiskpharmatech.com

Responsable de la préparation de la fiche de données de sécurité: nnprinfo@novonordiskpharmatech.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence : ORFILA (INRS) – 01 45 42 59 59

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 2/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classifié :

GHS/CLP: Acute Tox. 4;H302 - Skin Irrit. 2;H315 - Eye Dam. 1;H318 - STOT SE 3;H335 - STOT RE 2;H373 - Aquatic Acute 1;H400

2.2. Éléments d'étiquetage



Danger

Contient : Bromure de triméthyltétradécylammonium

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373c Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

P260h Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280g Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305/351/338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501a Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Ce produit est ininflammable.

Veillez noter que même avec un point d'éclair en-dessous de 55°C ce matériau n'entretient pas la combustion.

PBT/vPvB: Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Le produit contient : composés quaternaires d'ammonium, solvant organique et eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 3/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

GHS/CLP:

<u>% :</u>	<u>No CAS :</u>	<u>No CE :</u>	<u>No d'Enreg. REACH:</u>	<u>Nom chimique :</u>	<u>Classification du risque:</u>	<u>Obs. :</u>
28	1119-97-7	214-291-9	-	Bromure de triméthyltétradécylammonium	Acute Tox. 4;H332 Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335 STOT RE 2;H373 Aquatic Acute 1;H400	M = 100
10	64-17-5	200-578-6	-	Ethanol	Flam. Liq. 2;H225	
8	1119-94-4	214-290-3	-	Bromure de dodécyltriméthylammonium	Acute Tox. 4;H302 Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 Aquatic Acute 1;H400	M = 100
4	57-09-0	200-311-3	-	Bromure d'hexadécyl-triméthylammonium	Acute Tox. 4;H302 Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335 STOT RE 2;H373 Aquatic Acute 1;H400	M = 100

Références : Le texte intégral pour toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et laver la peau abondamment avec de l'eau. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Si l'irritation persiste, continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets: Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Soins médicaux: Traiter de manière symptomatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 4/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.(HBr, NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Déperditions de faible étendue : Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate.
Déperditions importantes : Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables.
Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Références : Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol	Page :	5/12
Date de révision :	2016-12-16	Imprimé :	2016-12-16
		SDS-ID:	FR-FR/12.0

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Changer immédiatement tout vêtement trempé.

Mesures techniques : Veiller à la propreté du lieu de travail. Utiliser des méthodes de travail qui minimisent la formation d'aérosols.

Précautions techniques : L'accès facile à l'eau courante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions techniques de stockage : Respecter les règles relatives aux liquides inflammables.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit bien ventilé. Ne pas conserver près de sources de chaleur ni n'exposer aux températures surélevées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s): Pas pertinent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrime Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 6/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

<u>No CAS :</u>	<u>Nom chimique :</u>	<u>Comm</u> <u>e :</u>	<u>Valeurs limites :</u>	<u>Cat. :</u>	<u>Obs. :</u>	<u>Référence :</u>	
64-17-5	Alcool éthylique	-	1000 ppm	1900 mg/m ³	VME	-	VLEP
		-	5000 ppm	9500 mg/m ³	VLE	15min	

DNEL/PNEC:

Bromure de triméthyltétradécylammonium:

DDSE:

Toxicité aiguë (par inhalation): - Effets locaux: 0,05 mg/m³

Toxicité aiguë (dermique): - Effets locaux: 250 µg/cm²

Effet systémique à long terme - (Inhalation): 0,05 mg/m³

Effet systémique à long terme - (Dermique): 0,4 mg/kg/jour

Long terme - Effets locaux - (Dermique): 50 µg/cm²

CPSE:

Eau douce: 0,026 µg/l

Eau de mer: 0,0026 µg/l

Libération intermittente: 0,54 µg/l

ITER: 0,19 mg/l

Sol: 0,21 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Veiller à une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Un flacon de rinçage pour les yeux devra être disponible sur le lieu de travail.

Protection individuelle:

Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type AX/P2. Le port d'un appareil respiratoire filtrant devra être limité à 3 heures par jour au maximum.

Protection des mains:

Porter des gants de protection. Les gants les plus appropriés sont ceux en nitrile, mais le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, il faut changer de gants souvent. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux :

Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la peau :

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène :

Se laver les mains après le contact.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :

Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 7/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Solution visqueuse claire et incolore à légèrement jaune.
Odeur : Odeur d'alcool.
pH : Non disponible.
Point d'ébullition : Non disponible.
Point d'éclair : 49°C
Limites d'explosion : Pas pertinent.
Pression de vapeur : Non disponible.
Densité relative : 1,0
Solubilité : Miscible avec : Eau et alcools faibles.
Température de décomposition (°C) : Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : Veuillez noter que même avec un point d'éclair en-dessous de 55°C ce matériau n'entretient pas la combustion.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucuns connus.

10.4. Conditions à éviter

Conditions/matières à éviter : Échauffement.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Si chauffé à plus de 200°C, les substances suivantes seront libérées : Bromures d'alkyl. Amines.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 8/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale): Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition unique: Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - Expositions répétées: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation : Irritant pour les voies respiratoires. À des concentrations élevées, les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux : Risque de lésions oculaires graves. Les premiers secours immédiats sont nécessaires.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Provoque gastralgie, vomissement, diarrhées et convulsions.

Effets spécifiques : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Données toxicologiques: Bromure de triméthyltétradécylammonium:
Toxicité aiguë (DL50 orale): 333-460 mg/kg (rat)
Toxicité aiguë (DL50 dermique): 4,3 ml/kg (~ 2150 mg/kg) (lapin)
Toxicité aiguë (par inhalation): Effets indésirables: 1,8 mg/m³ (souris)
Long terme (Oral) Effets indésirables: 75 mg/kg/jour - 21 jours (rat)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 9/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Bromure de triméthyltétradécylammonium (0,001 < CE50 ≤ 0,01 mg/l):

CL50 (Danio rerio, 96 heures): 1,81 mg/l (OECD Test Guideline 203)

CE50 (Daphnia magna, 48 heures): 0,022 mg/l (OECD Test Guideline 202)

CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata, 72 heures): 0,0054 mg/l (OECD Test Guideline 201)

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité : Ce produit est supposé biodégradable.
(composés quaternaires d'ammonium, FeF Chemicals A/S, 1993)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.

:

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucunes informations disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT/vPvB: Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets nocifs : Aucuns connus.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux.

Résidus : Code CED : 07 05 07 / 07 06 07

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol Page : 10/12
Date de révision : 2016-12-16 Imprimé : 2016-12-16
SDS-ID: FR-FR/12.0

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No UN: 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Trimethyltetradecylammonium bromide)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 9

14.4. Groupe d'emballage

PG: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui.

Substance dangereuse pour l'environnement: Oui.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucuns connus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac: Pas pertinent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol	Page :	11/12
Date de révision :	2016-12-16	Imprimé :	2016-12-16
		SDS-ID:	FR-FR/12.0

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières: En principe, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit. L'utilisateur doit être minutieusement instruit de l'exécution du travail, des propriétés dangereuses du produit, et des mesures de sécurité nécessaires.

Législations nationales : Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.
Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.
Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses, avec modifications.
Code du travail - Quatrième partie, Livre IV, Titre 1er : Risques chimiques.
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.
Code du travail - Quatrième partie, Livre 1er, Titre V, Chapitre III : Jeunes travailleurs, avec modifications.
Code de l'environnement - Titre IV, Chapitre 1er, Sous-section 2 : Classification des déchets.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

État de la CSA: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	FeF Strong Cetrimide Solution 40% BP Pharma with ethanol	Page :	12/12
Date de révision :	2016-12-16	Imprimé :	2016-12-16
		SDS-ID:	FR-FR/12.0

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Pour obtenir des informations sur les restrictions d'usage, voir la rubrique 15.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 1, 11.

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

PBT = persistant, bioaccumulatif et toxique.
vPvB = très persistant et fortement bioaccumulatif.
DDSE = Dose dérivée sans effet.
CPSE = Concentration prévisible sans effet
ITER = installation de traitement des eaux résiduaires.

Autres informations:

Classification selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008: Méthode de calcul.

Formulation des mentions de danger :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373c	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark.
www.dhigroup.com.
